

CannMart Inc., filiale de Lifeist, distribuera des produits de cannabis comestibles au Québec

Commande initial reçu de la Société québécoise du cannabis (« SQDC ») pour six formulations comestibles sous la marque Rilaxe sous licence de CannMart

TORONTO, 09 août 2022 -- **Lifeist Wellness Inc. (« Lifeist » ou la « Société ») (TSXV : LFST) (FRANCFORT : M5B) (OTCMKTS : NXTTF)**, a annoncé aujourd'hui que sa filiale en propriété exclusive, CannMart Inc. (« CannMart »), a conclu une entente avec la SQDC, entreprise du gouvernement assurant exclusivement la distribution et la vente du cannabis au Québec. La SQDC offrira six produits de cannabis comestibles de l'entreprise CannMart qui devient ainsi l'un des principaux distributeurs de produits de cannabis comestibles sous licence au Québec

La commande de la SQDC porte sur six produits comestibles de marque Rilaxe allant du CBD à spectre complet à 2: 1 (CBD: THC) les formulations comprenant des betteraves cuites infusées, du chou-fleur séché et des figues séchées. Tous les produits devraient être sur les tablettes et disponibles à l'achat dans les succursales de la SQDC à travers la province au cours des prochaines semaines. Ces produits sont fabriqués par CannMart conformément à un accord de licence national exclusif qui a récemment été prolongé jusqu'en septembre 2024.

« Nous sommes honorés que CannMart soit l'une des premières entreprises à apporter des produits comestibles solid au Québec, nous le faisons avec le plus haut sens des responsabilités », a déclaré Daniel Stern, PDG de CannMart. « En plus d'avoir l'avantage d'être l'un des premiers fournisseurs de produits comestibles au Québec, cette commande démontre davantage la capacité de CannMart à agir comme une route pour les marques cherchant une voie pour leurs SKU de cannabis dans la province, ce que nous sommes particulièrement capables de faire en tant qu'entreprise ne possédant qu'un permis de vente et de distribution, et non de production.

Meni Morim, chef de la direction de Lifeist, a ajouté: « CannMart continue de démontrer qu'il s'agit de la plate-forme de distribution à valeur ajoutée prédominante sur le marché canadien du cannabis. Nous attendons patiemment sa contribution continue à la croissance et à la rentabilité globales de Lifeist en 2022 et au-delà. »

« CannMart a joué un rôle important dans la production de produits comestibles de haute qualité qui répondent aux normes rigoureuses des régulateurs gouvernementaux, nous permettant ainsi de mettre nos produits sur le marché rapidement, de manière fiable et à grande échelle », a ajoutée Kim Waterhouse, PDG de Rilaxe. "Le partenariat avec CannMart nous offre des capacités avancées pour accélérer la production, rendant nos produits comestibles innovateurs plus rapidement disponibles aux consommateurs.

À propos de Lifeist Wellness Inc.

À l'avant-garde de la révolution du bien-être post-pandémique, Lifeist tire parti des progrès de la science et de la technologie pour créer des entreprises révolutionnaires qui transforment le bien-être humain. Les unités commerciales du portefeuille comprennent : CannMart, qui exploite une entreprise de distribution en gros B2B facilitant les ventes de cannabis récréatif aux différentes commissions de contrôle des gouvernements provinciaux canadiens; CannMart Labs, une installation d'extraction de BHO pour la production de produits de cannabis 2.0 à marge élevée; le [CannMart.com](https://cannmart.com) marché >> qui offre aux clients américains un accès au CBD dérivé du chanvre et aux accessoires pour fumeurs; Australian Vapes, le plus grand détaillant en ligne de vaporisateurs et d'accessoires d'Australie; et Mikra, une entreprise de biosciences et de bien-être des consommateurs qui cherche à développer des thérapies innovantes pour la santé cellulaire.

Des informations sur Lifeist et ses activités sont accessibles via les liens ci-dessous:

www.lifeist.com
<https://cannmart.com>
www.australianvaporizers.com.au
www.wearemikra.com

Contacts

Meni Morim, Bien-être Lifeist Inc., PDG
Matt Chesler, CFA, FNK IR, Relations avec les investisseurs
Téléphone: 647-362-0390
E-mail: ir@lifeist.com

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent la responsabilité de la pertinence ou de l'exactitude de ce communiqué ou n'ont en aucune façon approuvé ou désapprouvé le contenu de ce communiqué de presse.

Informations prospectives

Ce communiqué de presse contient des « informations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Toutes les déclarations contenues dans les présentes qui ne sont pas de nature historique contiennent des informations prospectives. Les informations prospectives peuvent être identifiées par des mots ou des expressions tels que « peut », « s'attendre à », « probable », « devrait », « devrait », « planifier », « anticiper », « avoir l'intention de », « potentiel », « proposé », « estimer », « croire » ou la forme négative de ces termes, ou d'autres mots, expressions et variations grammaticales similaires, ou des déclarations selon lesquelles certains événements ou conditions « peuvent » ou « se produiront ».

Les informations prospectives contenues dans les présentes, y compris, sans s'y limiter, les déclarations relatives à le calendrier prévu quant au moment où les produits comestibles de marque Rilaxe seront disponibles à l'achat dans les magasins de vente au détail de cannabis au Québec et la contribution continue attendue de l'entreprise CannMart à la croissance et à la rentabilité globales de Lifeist sont effectués à la date de ce communiqué de presse et sont basés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment où ces déclarations ont été faites, y compris, sans s'y limiter, la demande croissante prévue de cannabis récréatif et en particulier de produits de cannabis 2.0 au Canada, la capacité de CannMart à produire et à livrer des produits de cannabis 2.0 en temps opportun et La capacité de CannMart à continuer à développer ses activités comme prévu et à augmenter ses ventes par le biais de la SQDC, entre autres, ainsi que d'autres considérations jugées appropriées dans les circonstances. Bien que nous considérions ces hypothèses comme raisonnables sur la base des informations actuellement disponibles pour la direction, rien ne garantit que ces attentes se révéleront exactes. De par leur nature, les informations prospectives sont soumises à des risques et incertitudes inhérents qui peuvent être généraux ou spécifiques et qui donnent lieu à la possibilité que les attentes, prévisions, prédictions, projections ou conclusions ne se révèlent pas exactes, que les hypothèses ne soient pas correctes et que les objectifs, les buts stratégiques et les priorités ne seront pas atteints. Une variété de facteurs, y compris des risques connus et inconnus, dont beaucoup échappent à notre contrôle, pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse. Ces facteurs incluent, sans s'y limiter: les ventes au détail aux consommateurs de produits comestibles de marque Rilaxe par l'intermédiaire de la SQDC étant inférieures aux prévisions, l'incapacité de CannMart à livrer ses produits à la SQDC conformément à l'échéancier prévu, le cas échéant, et l'incapacité à réaliser les avantages économiques prévus de l'achat initial de la SQDC ordre. D'autres facteurs de risque peuvent également être trouvés dans le rapport de gestion et la notice annuelle actuels de la Société, qui ont tous deux été déposés sous le profil SEDAR de la Société à l'adresse www.sedar.com. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde. D'autres facteurs de risque peuvent également être trouvés dans le rapport de gestion et la notice annuelle actuels de la Société, qui ont tous deux été déposés sous le profil SEDAR de la Société à l'adresse www.sedar.com. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde. D'autres facteurs de risque peuvent également être trouvés dans le rapport de gestion et la notice annuelle actuels de la Société, qui ont tous deux été déposés sous le profil SEDAR de la Société à l'adresse www.sedar.com. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux informations prospectives. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les informations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde.

Source: Bien-être Lifeist Inc.